

Les objectifs de la SGF seront repensés

par Michel LORD

Le gouvernement apportera des amendements à la loi constitutive de la Société générale de financement qui donneront lieu non seulement à un changement dans la structure de son capital-actions mais aussi à une redéfinition de ses objectifs.

C'est ce que M. Jean Deschamps, président de la SGF, a révélé hier à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires de cette société d'investissements mixte dans laquelle le gouvernement a déjà injecté \$20 millions.

Répondant à une question, M. Deschamps a souligné que la SGF aura à

redéfinir son rôle pour tenir compte de l'existence de la Caisse de dépôt et de placement et aussi de la création récente de la Société de développement industriel. On sait que le gouvernement a donné à cette dernière le pouvoir non seulement de faire des prêts aux entreprises, mais aussi de prendre des participations sous forme d'achat d'actions ordinaires.

Comme l'a rappelé le président, le législateur a fixé deux objectifs à la SGF:

- 1 contribuer à une politique de développement économique et de plein emploi pour le Québec;
- 2 assurer la rentabilité des titres détenus par les actionnaires et les détenteurs d'obligations.

Or, la poursuite de ces deux objectifs provoquent souvent des effets contradictoires. Et le bilan déposé par la société mixte le prouve amplement: baisse générale des profits qui tombent à \$64,000 en 1970, notamment à cause des pertes enregistrées par Sogefor Ltée, un groupe de sociétés qui procurent de l'emploi à plusieurs centaines de personnes dans un secteur de base pour le Québec, soit celui du bois.

Les propos tenus par le président de la SGF au cours de l'assemblée donnaient à entendre que la société mixte se fixera des objectifs plus modestes pour les prochaines années et mettra l'accent sur la consolidation des entreprises déjà acquises.

C'est ainsi qu'il a réaffirmé que la

SGF ne pouvait "être le Messie de toutes les bonnes causes". Elle doit, à son avis, consacrer ses énergies et ses ressources financières aux secteurs industriels dans lesquels elle est déjà engagée, soit la construction maritime, le dragage et la fabrication d'équipement lourd avec Marine Industrie et ses filiales, l'industrie électrique avec Cegelec et Bédard & Girard, une société nouvellement acquise, les textiles avec La Salle Tricot, le papier-journal, avec Donohue etc.

D'autre part, M. Deschamps a prédit que l'année en cours ne sera guère meilleure que l'année précédente. Malgré une conjoncture écono-

mique plus favorable, a-t-il dit, il faut prévoir que les sociétés qui avaient suspendu le paiement de dividendes en 1970 ne pourront les reprendre encore cette année. Il a dit, toutefois, qu'en ce qui concerne Marine Industrie, le redressement attendu devrait s'opérer rapidement maintenant que l'on a mis fin "aux expériences nouvelles" des dernières années.

Malgré les résultats négatifs du dernier exercice financier, l'assemblée annuelle n'a pas été plus mouvementée qu'au cours des dernières années et les explications du président, M. Deschamps, ont paru finalement satisfaisantes des actionnaires certainement inquiets.



Même s'il a démissionné du conseil d'administration de la SGF, le président de Marine Industrie, M. Gérard Filion, était présent à l'assemblée annuelle de l'entreprise mixte pour livrer aux actionnaires des détails sur la plus importante filiale de la SGF.

Maniwaki déclare l'état d'urgence

par Robert POULIOT

Le Conseil des ministres du gouvernement québécois sera saisi dès ce matin de l'état d'urgence que s'approprie à décréter vendredi la municipalité de Maniwaki, afin d'obliger tant Québec qu'Ottawa à venir en aide aux 170 employés de l'usine Maki qui auront été mis à pied d'ici là.

C'est ce qu'a révélé hier, lors de l'assemblée des actionnaires de la Société générale de financement, le Dr Claude Lauriault, président du Comité des citoyens de Maniwaki.

Le contenu du télégramme expédié dans la nuit de lundi à mardi par la municipalité de Maniwaki au premier ministre Bourassa, au président de la Société générale de financement, M. Jean Deschamps, de même qu'au député fédéral de Pontiac, M. Thom LeFebvre, soulignait que la municipalité de 8,000 habitants déclare qu'elle se trouvera alors dans l'impossibilité de gouverner la ville.

Par ailleurs, le Comité des em-

ployés de l'usine Maki s'approprie à déclencher dès la fin de cette semaine une vaste escalade de manifestations qui, d'après plusieurs employés, ne revêtent plus un caractère aussi pacifique que celui du mouvement de revendication amorcé au lendemain de la suspension des activités de l'usine de Sogefor, il y a quelques mois.

Les termes du décret

Selon les termes du décret de l'état d'urgence, tous les employés de l'usine Maki, dont la propriété a été vendue par la SGF à une société de gestion, Maniwaki Industries Ltd., se retrouveront sans travail dès vendredi, au terme d'une opération de débauchage amorcée mercredi.

"Il s'agit d'un véritable désastre socio-économique pour notre ville, d'expliquer le Dr Lauriault, président du

Comité des citoyens de Maniwaki, puisque, sous prétexte d'économies administratives, le gouvernement québécois vient de retirer le seul employé que comptait le service local de bien-être social."

Ce n'est pas avant le 1er mai prochain que 35 employés seront remboursés par l'usine de Maki, ce personnel grimpe à 80 dès le premier juillet. Au-delà de cette étape de reprise des activités toutefois, la compagnie, dont l'un des principaux actionnaires, M. Bernard Bock, doit rencontrer les représentants de Maniwaki aujourd'hui même, ne compte plus engager d'autre personnel.

C'est dire que 90 employés de l'usine du complexe Sogefor, géré par la Société générale de financement, se retrouveront sur le pavé par suite de la transaction de vente conclue le 9 février dernier.

C'est l'aggravation subite de cette situation qui aurait incité une quarantaine d'employés de l'usine Maki à se rendre à Montréal pour y tenir une manifestation devant le Château Champlain, où se tenait l'assemblée des actionnaires de la SGF. Toutefois, après leur avoir refusé tout permis de manifester, la police de Montréal y a délégué des officiers en civil et des patrouilleurs, réduisant ainsi la portée de l'intervention des employés de Maki aux questions et déclarations du Dr Lauriault.

Intervention de Québec

Entre-temps à Québec, le solliciteur général et député de Gatineau, M. Roy Fournier, a déclaré hier soir à LA PRESSE qu'il avait demandé au ministre des Terres et Forêts d'intervenir rapidement dans la région afin de diriger toute disponibilité en matière de billets de bois vers Maniwaki Industries.

Cette intervention complète en somme la déclaration livrée hier après-midi par le président et directeur général de la SGF, M. Jean Deschamps, qui mettait en lumière les termes conclus en février avec les nouveaux propriétaires de l'usine.

"Tout ce que nous avons obtenu de Maniwaki Industries est la garantie que les activités de l'usine Maki seront maintenues. Il était d'ailleurs

prévu que l'usine ferme ses portes temporairement, afin de remettre à flot ses approvisionnements de bois que la SGF avait interrompus avant de céder les installations de l'usine. Ce n'est cependant pas avant le début de l'été que la production devait être relancée", de préciser M. Deschamps.

Quant au personnel des services locaux de bien-être social, M. Fournier a dit tout ignorer du retrait du seul employé assigné à Maniwaki par la division régionale de Mont-Laurier.

Enfin, au nombre des mesures de pression prévues par les employés de Maki figure une manifestation devant le siège social de la SG à Montréal la semaine prochaine.

Transaction de vente

Au cours de l'assemblée générale des actionnaires, M. Deschamps a refusé hier de préciser le montant de la transaction de vente conclue avec le groupe d'intérêts de Maniwaki Industries. Il a cependant tenu à souligner au Dr Lauriault, qui le questionnait à ce sujet, que cette vente avait permis à la SGF de réaliser un léger surplus de \$77,000, dont \$400,000 au poste de l'achalandage et le recouvrement entier des sommes engagées lors de l'achat de l'usine il y a cinq ans.

Au chapitre de l'état des pertes et revenus de l'usine Maki, le président de la SGF a souligné que des profits importants ont été enregistrés de 1967 à la fin de l'exercice '69. En 1970 par contre, l'usine aurait essuyé un déficit de \$400,000.

La vente de l'usine Maki et le désinvestissement prochain qui sera effectué dans le cas des trois autres usines, soit celles de Dupan et Dubé au Lac-des-Iles ainsi que l'usine Giguère à Shavignin, seraient imputables, estime M. Deschamps, à l'effondrement des prix de vente des panneaux particuliers et du merisier.

"De fait, le prix des panneaux aurait dégringolé en moins de cinq ans de \$135 le mille pieds à \$80 alors que celui du merisier a diminué de \$33.10 en 1965 à \$24.30 l'an dernier. "De plus, un rapport confidentiel qui nous a été livré récemment indiquait que certains producteurs américains devaient écouler leurs panneaux particuliers à \$32.50."



M. Deschamps a expliqué aux actionnaires les nouvelles orientations qu'il entendait donner à la société mixte. A sa droite, M. René Paré, président du conseil d'administration de la SGF.

Des bénéfices nets de plus de \$460,000 pour Marine Industrie

La société Marine Industrie Ltée, la plus importante filiale du groupe de compagnies groupées autour de la SGF, a réalisé des bénéfices nets de \$40,000 au chapitre de ses divisions maritime et de dragage.

Grâce toutefois à l'apport de ses filiales, notamment les bénéfices de quelque \$260,000 enregistrés par M.I.L. Tug & Salvage Ltd., les bénéfices nets consolidés de Marine Industrie s'élevaient à un peu plus de \$460,000.

C'est ce qu'a révélé hier M. Gérard Filion, président et directeur général de Marine Industrie, lors de l'assemblée des actionnaires de la Société générale de financement.

M. Filion a expliqué que les chantiers maritimes avaient recueilli des profits de \$2.8 millions au cours de l'exercice de 1970, profits qui ont cependant été éclipsés par une perte de plus de \$2 millions dans la division de dragage et des frais financiers de l'ordre de \$700,000.

La perte enregistrée par la division

de dragage résulte, selon M. Filion, de la politique d'austérité du gouvernement fédéral dont la réduction des commandes aurait sensiblement réduit le niveau d'activité des chantiers.

A l'échelle des filiales de Marine Industrie, c'est M.I.L. Tug & Salvage Ltd. qui bat la marche des bénéfices avec un total supérieur à \$260,000, suivie par Forano, avec \$208,000 et la Corp. de Dragage Richelieu avec \$75,000. Volcano Ltée n'aurait réalisé aucun profit tandis que Foresteel Industries Ltd. doit assumer une perte de \$130,000.

Ces chiffres devraient cependant être livrés avec plus de précision lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de Marine Industrie, qui aura lieu au début du mois de mai prochain.

Les méthodes comptables

D'autre part, questionné par le directeur du journal Le Devoir, M. Claude Ryan, sur les méthodes comp-

tables, M. Filion a expliqué les nouveaux modes d'entrée des revenus utilisés par Marine Industrie.

Au dire de M. Ryan, certaines rumeurs voulaient que la compagnie ait enregistré, au poste de ses revenus, des bénéfices escomptés sur des contrats en cours de réalisation.

Or, de préciser M. Filion, il n'y a eu aucune dérogation dans le cas des chantiers maritimes puisque "nos comptes ont suivi en cela les règles qui prévalent dans la plupart des chantiers maritimes."

Cependant, dans le cas d'un contrat de cinq générateurs et de trois turbines que nous avions à fabriquer et à installer pour le compte de l'Hydro-Québec à Manic 5, nous avons tout simplement comptabilisé les recettes recueillies à même la fabrication et la livraison, au 31 décembre, des générateurs à la société d'Etat."

Ensemble 3 pièces "Moderne 500" gagnant du "Trophée du meuble". 2 mcx pour le salon, 5 mcx pour la dinette et 7 mcx pour la chambre. Vaste choix de coloris. Une aubaine: les 14 mcx pour seulement \$895.

Aucun dépôt requis, jusqu'à 36 mois pour payer

A. FORGET INC.
6725 boul. St-Laurent, tél.: 274-5568
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

À l'aise dans votre monde avec Tee & Kays

Gagnez une Moto

YAMAHA 71 Enduro

Chaque achat dans un des 4 magasins Bovet avant le 12-avril vous donne une chance.

YAMAHA 90 cc, tirage le 13 avril.

YAMAHA 60 cc, gagnée par M. Armand D'Argenzio, 7234 Blondin, St-Léonard. BONS D'ACHATS \$50: M. Claude Langellier, Montréal; M. Robert Trépanier, Oka; M. J. Rapoport, St-Laurent.

Courtoisie de **andré primeau inc.**

Distributeur YAMAHA

EST	RIVE SUD
3439 rue Hochelaga	5775 boul. Taschereau
527-9343	678-0750
Montréal	Brossard

HT 1-B 90 cc

LES PANTALONS et JEANS Tee & Kays

Unis, rayés ou denim

Garçons 8 à 18 ans	\$5.98 à \$7.98
Jeunes hommes tailles 28 à 36	\$6.98 à \$9.98

Bovet

Vêtements et chaussures pour hommes et garçons

Grandes tailles	CENTRES D'ACHATS
2567 est. rue Ontario.	ROCKLAND
527-3601	735-5441
LES GALERIES D'ANJOU	DOMAINE
353-6310	254-3543

CHOIX INCOMPARABLE — SERVICE IMPECCABLE

Prix coupés à Plein ... par milliers

TARTE aux POMMES RICHMELLO
Tarte 24 oz
39¢
SUPER-AUBAINE

PETITS PAINS A Diner Richmello
2 pqt de 12
59¢
SUPER-AUBAINE

BISCUITS DADS ASSORTIS
Pqt 1 lb.
49¢
SUPER-AUBAINE

LÉGUMES ASSORTIS LIBBY
de fantasia
Bte 10 oz
14¢
SUPER-AUBAINE

Prix coupés à Plein
DESSERTS

Prix coupés à Plein
PRODUITS LAITIERS

Prix coupés à Plein
CÉRÉALES À DÉJEÛNER

Prix coupés à Plein
FRUITS en CONSERVES

- JELL-O Poudre à Gélée 6 Saveurs Paquet REG. 13¢
- DREAM WHIP Garniture à Dessert Instantané Pqt 4 oz 59¢
- GARNITURE FOUETTÉE A LA VANILLE MONARCH Boite 9 oz 46¢
- BRISURES DE CHOCOLAT Hershey Pqt 12 oz 65¢
- GLAÇAGE BLANC CRÈMEUX BETTY CROCKER Pqt 15 oz 43¢
- NOIX DE COCO EN FLOCONS BAKER'S Pqt 7 oz 36¢
- COCKTAIL de FRUITS Canada de Fantaisie DEL MONTE 29 oz 57¢

- FROMAGE CHEDDAR FONT BLACK DIAMOND 6 1/2 oz Paquet 6 69¢
- BÂTONNET de FROMAGE DOUX BLACK DIAMOND 1/2 57¢
- FROMAGE NATUREL BRICK EN MORCEAUX 12 oz 81¢
- FROMAGE en CRÈME BLEU - FOUETTÉ KRAFT Cont. 4 oz 34¢
- FROMAGE NATUREL VACHÉ OUI RIT-BONBEL Pqt 8 1/2 oz 69¢
- FROMAGE GUYÈRE ZINGG, 12 PORTIONS Pqt 8 oz 48¢
- FROMAGE TRANCHE Ordinaire - Tendu RICHMELLO Pqt 16 oz 62¢

- SUGAR CRISP CÉRÉALES de POST(9 or 43) 13 oz 58¢
- ALPHABITS CÉRÉALES de POST Pqt 15 oz 60¢
- HONEY COMB CÉRÉALES de POST Pqt 12 oz 62¢
- WHEATIES BIG G Pqt 12 oz 39¢
- CORN FLAKES KELLOGG Pqt 12 oz 36¢
- RICE KRISPIES KELLOGG Pqt 17 oz 57¢
- CÉRÉALES AU BLEUETS CAPITAINE CROUCHE Pqt 10 1/2 oz 51¢

- PÊCHES en Moiliés ou Tranchées Canada de Fantaisie DEL MONTE Bte 28 oz 44¢
- CERISES au MARASQUIN ROUGES CORONATION Pqt 12 oz 59¢
- ANANAS TRANCHÉS PICNIC Bte 28 oz 34¢
- CANNEBERGES ENTIÈRES ou en Cakes OCEAN SPRAY Bte 14 oz 27¢
- ORANGES MANDARINES CLOVER LEAF Bte 10 oz 29¢
- POIRES à DESSERTS Canada de Choix GLOBE Bte 19 oz 33¢
- ANANAS TRANCHÉS DOLE Bte 19 oz 37¢

ROULÉ à la GELÉE RICHMELLO
Pqt 11 oz
39¢
SUPER-AUBAINE

Petits pains au lait RICHMELLO
2 pqt de 12
59¢
SUPER-AUBAINE

BEIGNES Richmello Pâte à Gâteau
Pqt de 12
25¢
SUPER-AUBAINE

MOUTARDE PRÉPARÉE CONDOR
Pot 16 oz
23¢
SUPER-AUBAINE

Prix coupés à Plein
DIVERS

Prix coupés à Plein
POISSON et VIANDE

Prix coupés à Plein
CAFÉ

Prix coupés à Plein
JUS - BREUVAGES

- MONTCLAIR EAU MINÉRALE Boite 30 oz 33¢
- ACCENT POUR PLUS de SAVEUR Pqt 4 oz 97¢
- TOAST MELBA ASSORTIS CLOVER LEAF Pqt 4 oz 24¢
- TOAST MELBA CRÈMEUX CLOVER LEAF Pqt 100 63¢
- Assortiment Gattuso Cakes (cont. 100) Pqt 39¢
- POIS No 1-2 Canada de Fantaisie DEL MONTE Bte 14 oz 30¢
- COCKTAIL de FRUITS Canada de Choix GLOBE Bte 19 oz 36¢

- CORNED BEEF HERFORD 5 1/2 lb 77¢
- PAIN de VIANDE PREM. Bte carree 17 oz 57¢
- PAIN de VIANDE AU PORC AMBASSADOR Bte 12 oz 39¢
- PETIT AIGLEFIN BEVER Bte 7 oz 25¢
- POTAGE de SAUMON à CLOVER LEAF Bte 10 oz 29¢
- SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF 5 1/2 lb 61¢
- SAUMON ROSE CLOVER LEAF 5 1/2 lb 46¢

- CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE Pqt 10 oz 1 89
- CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE Sac 1 lb 99¢
- CAFÉ en FEVES RICHMELLO Sac 1 lb 88¢
- CAFÉ en FEVES DOMINGO Sac 1 lb 86¢
- CAFÉ MOULU YUBAN Bte 16 oz 1 27
- CAFÉ INSTANTANÉ RICHMELLO Pqt 6 oz 83¢
- CAFÉ INSTANTANÉ Secché à froid SANKA Pqt 2 oz 74¢

- BREUVAGES ALLEN SA VEUR de FRUIT Bte 48 oz 33¢
- CRISTAUX START SA VEUR d'ORANGE Bte 7 oz 43¢
- JUS d'ORANGE FRAIS Dominion (64 oz 72) Boite 32 oz 39¢
- BREUVAGES GRAND PRIX (50 depts en réseau) Boite 30 oz 20¢
- CRISTAUX ALLEN SA VEUR d'ORANGE Pqt 5 87¢
- COCKTAIL de LÉGUMES SMITH Pqt 28 oz 35¢
- COCKTAIL de CANNEBERGES OCEAN SPRAY Pqt 24 oz 45¢

POIS de fantasia Canada DEL MONTE
Bte 14 oz
20¢
SUPER-AUBAINE

JAMBON CUIT MAPLE LEAF
Bte 1 1/2 lb.
1 65
SUPER-AUBAINE

CAFÉ Extra Fin Molitta
Boite 1 lb.
1 29
SUPER-AUBAINE

OLIVES QUEEN Ordinaires Gattuso
Pot 20 oz
66¢
SUPER-AUBAINE

Prix coupés à Plein
SAUCES & SALADES

Prix coupés à Plein
DÉTERSIFS EN POUDRE

Prix coupés à Plein
BONBONS & DÉLICES

Prix coupés à Plein
CONFITURES & GARNITURES

- SAUCE aux POMMES ALLEN (cont. de verre) Pqt 15 oz 25¢
- SAUCE aux POMMES ALLEN (cont. de verre) Pqt 28 oz 43¢
- SAUCE B.B.Q. GAZA Bte 14 oz 31¢
- KETCHUP aux TOMATES DOMINGO Boite 11 oz 14¢
- MAYONNAISE HELMANN'S Pqt 15 oz 53¢
- SAUCE À SALADE RUSSÉ KRAFT Boite 8 oz 39¢
- APPRET À SALADE RICHMELLO Pqt 32 oz 55¢

- DÉTERSIF TIDE KK Format géant 1 02
- SAVON GRANULÉ OXYDOL Gros format 57¢
- DÉTERSIF en POUDRE DOMINGO ELFU Pqt 2 lb 64¢
- BREEZE BLEU (Dishwashing) Grand format 57¢
- DÉTERSIF en POUDRE A-B-C Pqt 2 lb 68¢
- DÉTERSIF Punch Format géant 1 09
- DÉTERSIF FORMAT GÉANT ARCTIC POWER (pour eau froide) 1 06

- MENTHES ÉCOSSAISES ENCHANTMENT Cello 1 lb 51¢
- SUÇONS ENCHANTMENT Cello 54 48¢
- CARAMEL ASSORTIS KRAFT Pqt 14 oz 53¢
- GUIMAUVE Blanche Jet Puffed KRAFT Pqt 11 oz 31¢
- BISCUITS À la cannelle Peek Freez Pqt 6 oz 41¢
- BISCUITS JACOBS AU CITRON Pqt 7 oz 38¢
- BRIÔCHES du CARÈME RICHMELLO, Pqt 12 38¢

- CONFITURES de FRAMBOISES MARQUETTE Pqt 24 oz 55¢
- CONFITURES de FRAISES AYLMER Pqt 24 oz 60¢
- GELÉE DE POMMES O.K.A. Pqt 9 oz 29¢
- MIEL LIQUIDE OYON CANADA No 1 Cont. 32 oz 79¢
- BEURRE d'ARACHIDES (POT RÉGULIER) RICHMELLO Pqt 16 oz 49¢
- BEURRE de CARAMEL SHIRIFF Cont. 14 oz 29¢
- SIROP d'ÉRABLE PUR BROMONT Boite 26 oz 1 14

SOUPE TOMATES ou LÉGUMES CLARK
Bte 10 oz
12¢
SUPER-AUBAINE

PATATES CHIPS HUMPTY DUMPTY
Baril 18 oz
95¢
SUPER-AUBAINE

ROULÉ au CITRON RICHMELLO
Roule 11 oz
39¢
SUPER-AUBAINE

PAPIER ALUMINIUM ALCAN ROULEAU (12" x 25')
36¢
SUPER-AUBAINE

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR... Le Fournil

Gâteau étagé blanc 1 25 ch.
ou Chocolat Délicieux pour Pâques

Tarte à la meringue ch. 59¢
Remplie de délicieux citron

PAIN BLANC (POUR FARCE) Pain 24 oz 27¢

Brioche du Carême 12 pour 75¢
Fraîches, savoureuses (6 pour 39¢)

Paniers de Pâques 2 pour 37¢
ASSORTIS ou NIDS de Pâques

875 boul. Labelle, Chomedey • 1999 Rolland Thérien, Longueuil • 5634 E. Henri-Bourassa • 114 St-Jean-Baptiste, Châteauguay • 7200 Taschereau, Brossard • 4265 E. Jean-Talon • 7795 Galeries d'Anjou • 10360 Lajeunesse • 960 Heron, Dorval • 6825 Côte-des-Neiges • 17095 Ch. Ste-Marie, Kirkland • 1255 Shevchenko et 8150 boul. Chambly, Lasalle.

Prix coupés à Plein
ALIMENTS CONGELÉS

Prix coupés à Plein
DIVERS

- GÂTEAUX CONGELÉS ASSORTIS SARA LEE Pqt 69¢
- FRAISES Congelées, tranchées Canada de Fantaisie Dominion Pqt 15 oz 43¢
- Cocktail de crevettes Congelé Sea Sea 2 Pts 79¢
- ROULÉS aux DEUFS assortis Congelés CHUN KING Pqt 6 oz 68¢
- Choux de Bruxelles Congelés Canada de Fantaisie Dominion Pqt 10 oz 33¢
- FÈVES de LIMA Congelées Canada de Fantaisie Dominion Pqt 12 oz 39¢
- Tiges de brocoli Congelées Canada de Fantaisie Dominion Pqt 10 oz 34¢
- POIS de FANTAISIE CONGELÉS Canada Dominion Pqt 2 lb 55¢
- RHUBARBE CONGELÉE Canada de Fantaisie Dominion Pqt 2 lb 53¢
- JUS de PAMPLEMOUSSES Congelé non sucré Dominion Bte 6 1/2 oz 23¢

- PAPIER ALUMINIUM ALCAN Roule 12" x 50' 72¢
- OLIVES FARCIES MANZANILLE GATTUSO non placées Pqt 12 oz 66¢
- ALIMENTS pour CHAT MARQUE K-T AU THON Bte 6 oz 21¢
- ALIMENTS pour CHAT POISSON PUSIN BOOTS Bte 6 oz 12¢
- ALIMENTS pour CHIEN Trio de Viande ALPO Bte 14 1/2 oz 29¢
- ALIMENTS pour CHIEN DR BALLARD Bte 15 oz 17¢
- CORNICHONS DILL ORDINAIRES HABITANT Pqt 16 oz 45¢
- CORNICHONS moyens SUCRES CORONATION Pqt 7 oz 39¢
- IGNONS MARINÉS CORONATION Pqt 5 oz 35¢
- OLIVES COCKTAIL Non placées COCKTAIL Pqt 15 oz 47¢

TOUS LES MARCHÉS DOMINION SERONT OUVERTS COMME D'HABITUDE

JEUDI SAINT: 9:00 a.m. - 9:00 p.m.
VENDREDI SAINT: 9:00 a.m. - 9:00 p.m.
SAMEDI SAINT: 9:00 a.m. - 5:00 p.m.

FERMÉ LA JOURNÉE LUNDI de PÂQUES 12 AVRIL



Prix coupés à Plein sur les VIANDES DE QUALITÉ

LE MEILLEUR BOEUF DU CANADA DE MARQUE ROUGE — INSPECTÉ DU GOUVERNEMENT

VOLAILE	BOEUF
JEUNES DINDES Deluxe Golden Bird, Cat. 'A' 6-9 lbs; Prêtes pour le four lb 42¢	RÔTI de CÔTES CROISÉES 89¢ Prêt pour le Four lb
JEUNES DINDES Deluxe Golden Bird, Cat. 'A' 10-16 lbs; Prêtes pour le Four lb 46¢	BIFTECK de CÔTES 1 59 Genre "Club" lb
JEUNES DINDES Cryovac du Québec — Cat. 'A' 6-9 lbs; Prêtes pour le Four lb 35¢	RÔTI de PALETTE 69¢ Tendon dorsal enlevé lb
JEUNES DINDES Cryovac du Québec, Cat. 'A' 10-16 lbs; Prêtes pour le Four lb 39¢	BIFTECK 1 59 Côtelette petit ou gros filet lb
CHAPONS Congelés, Cat. 'A' 5 à 7 lbs Prêts pour le Four lb 49¢	BIFTECK de PALETTE 79¢ Épais, Juteux lb
BACON	
Aussi disponibles: DINDES FRAICHES CATEGORIE 'A', CHAPONS, CANARDS DU LAC BROME, ou POULETS CONGELÉS	BACON sans COUENNE 61¢ Tranche Maple Leaf Pqt 1 lb
VIANDES FUMÉES	BACON sans COUENNE 55¢ Tranche Petit Goret Pqt 1 lb
FESSE de JAMBON Prêt à manger, première qualité, Sans peau, dégraissé. Un bout ou l'autre lb 55¢	DIVERS
TRANCHES de JAMBON Chauffez et servez! lb 79¢	TOURTIÈRES 79¢ Taillefer ou La Belle Fermière 16 oz chacune
SAUCISSES	SALADE de CHOUX 45¢ TAILLEFER Cont. 16 oz
SAUCISSES De Porc Pur, McGarry lb 69¢	SAUCISSES FUMÉES 55¢ Sans peau Dominion Pqt 1 lb
VIANDE à FARGIR Maple Leaf ou Hygrade lb 39¢	JAMBON CUIT 59¢ Tranche - Essex Pqt 6 oz
SAUCISSES À déjeuner, Canada Packers livre 59¢	POITRINE de BOEUF 1 49 HER PACK morceau lb

VOUS NE PAYEZ JAMAIS PLUS AVEC NOS PRIX COUPÉS À PLEIN DE TOUS LES JOURS

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS!

ANANAS FRAIS Importés, format 12, délicieux avec jambon chacun 39¢	PATATES de table Canada No 1 de l'île du Prince-Edouard 10 lb 55¢
CÉLÉRI PASCAL De Californie Canada No 1 Grosseur 24 Chacun 36¢	ECHALOTES DOUCES De Californie Savoureuses 3 paquets 29¢
ORANGES JAFFA d'Israël ensoleille Sans pépins gros 105 Douz. 89¢	POMMES DELICIEUSES Extra de Fantaisie de la Colombie-Britannique Rouges ou dorées lb 28¢
BROCOLI FRAIS De Californie, gros pqt Gros 14 Pqt 39¢	NOIX de COCO 2/49¢ Importées, juteuses, gros. 50
PAMPLEMOUSSES De Floride grosseur 48 Blancs 8 pour 98¢	RADIS en CELLO De Floride, savoureux croustillants 3 sacs 6 oz 29¢
BANANES MÛRES Importées — Savoureuses LB 12¢	LAITUE ICEBERG De Californie, Canada No 1 gros 24 Ch. 28¢
PATATES de table Canada No 1 du Nouveau-Brunswick 10 lb 31¢	PATATES SUCREES Importées, faciles à préparer Lb 18¢

VASTE CHOIX DE PLANTES EN POTS POUR CADEAUX OU DÉCORER LA MAISON DISPONIBLE DANS LA PLUPART DES MARCHÉS!

Prix coupés à Plein	Prix coupés à Plein	Prix coupés à Plein
LÉGUMES en CONSERVES	NON COMESTIBLES	BEAUTÉ & SANTÉ
HARICOTS JAUNES Coupes Canada de Choix Dominion Bte 19 oz 18¢	Essuie-tout Symphony Couleurs Assorties 2 roll 59¢	DENTIFRICE 1 29 Crest
CAROTTES ENTIÈRES Smedley Bte 14 oz 27¢	SERVIETTES de PAPIER Assorties Guest Pqt 250 62¢	HEAD & SHOULDERS Crème ou lotion 8 1/2 de rubas Form-Req 83¢
MAIS en CRÈME Canada de Choix Royal Rose Bte 19 oz 22¢	PAPIER CIRE Extra Fort Guest Roule 100 pi 40¢	SCOPE Rinç-Bouche Boite 12 oz 98¢
MAIS en GRAINS Empaque à Vide Niblets Bte 12 oz 22¢	Q-TIPS Cotton-Tiges Pqt de 252 93¢	NOXZEMA Instantané Pour le Rasage Bte 7 oz 67¢
MACEDOINE Canada de Choix Libby Bte 14 oz 23¢	SACS A SANDWICH Snap Off Pqt de 10 52¢	VITALIS Pour le Soin des Cheveux Boite 4 oz 77¢
LÉGUMES Mélangés RAYMOND Bte 19 oz 19¢	TISSUS FACIAUX Symphony Bte 35¢	RESLAN Lotion pour cheveux Boite 6 oz 97¢
POIS ASSORTIS Canada de Choix Dominion Bte 18 oz 20¢	SACS à REBUTS GLAD — SUPER — AUBAINE pqt de 10 55¢	MISS BRECK Fixatif à cheveux (4 variantes) Boite 8 oz 67¢
PATATES ESCALOPES Shirriff Bte 5 1/2 oz 38¢	SACS à REBUTS GLAD — SUPER — AUBAINE Pqt de 20 1 07	CRÈME pour la PEAU Sèche Peau Pqt 3 oz 97¢
PATATES BLANCHES Tranches Stokely Bte 19 oz 25¢	CHIFFONS-J Johnson & Johnson Pqt de 12 56¢	SECRET Déodorant vaporisateur Bte 5 oz 91¢
LÉGUMES ASSORTIS DE FANTAISIE AYLMER Bte 10 oz 14¢ SUPER-AUBAINE	INSTANTINES comprimées Sculagement rapide Pqt de 30 54¢	ENO Sel de Fruits pour maux d'estomac Pqt d'aluminium de 20 97¢

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

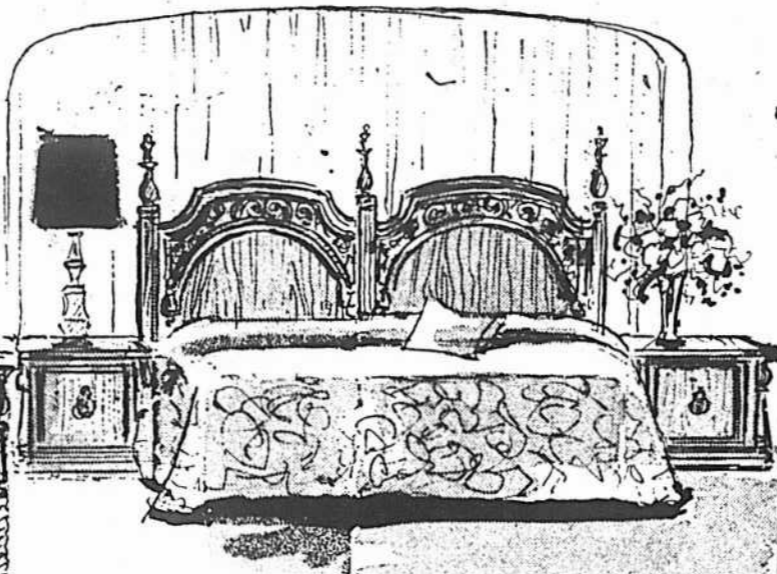
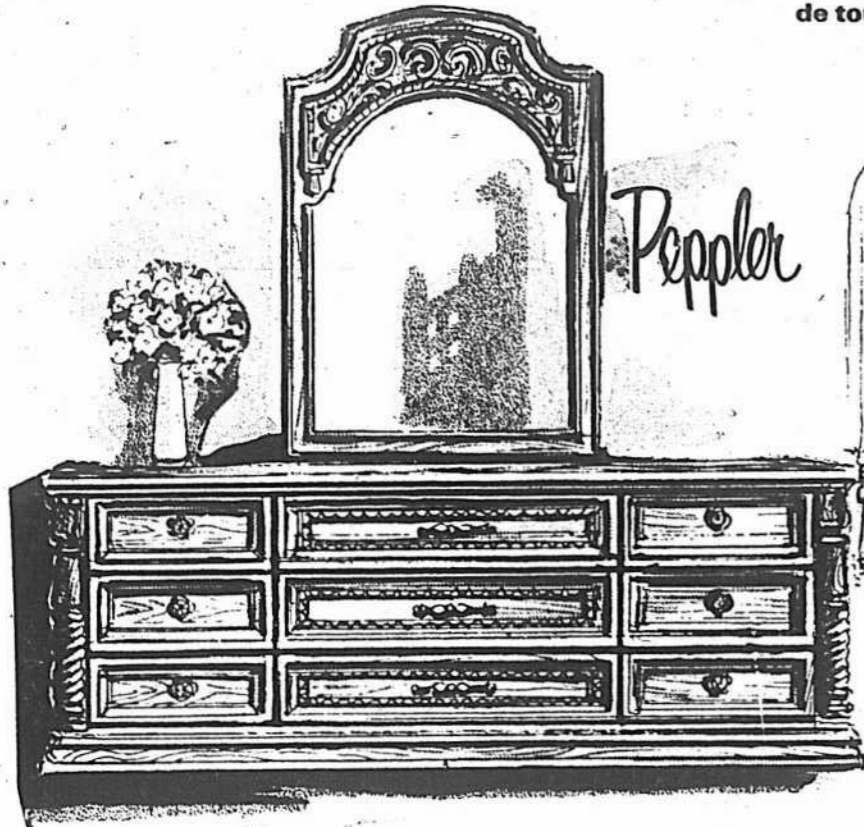
DOMINION STORES LIMITED

Votre dollar va plus loin chez DOMINION - c'est garanti!

7 ÉTAGES DE MEUBLES

100,000 pieds carrés de plancher rempli de meubles de tout style avec décors suggestifs à tous les étages.

Valiquette



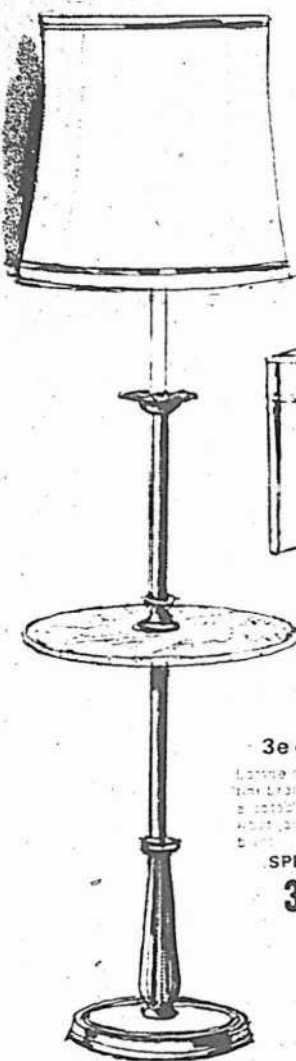
4e étage

Mobilier chambre d'inspiration italienne fini bois naturel de "Peppler". Incluant: bureau triple 72" mega rest., chaise et table de lit 60".

SPECIAL:

459.

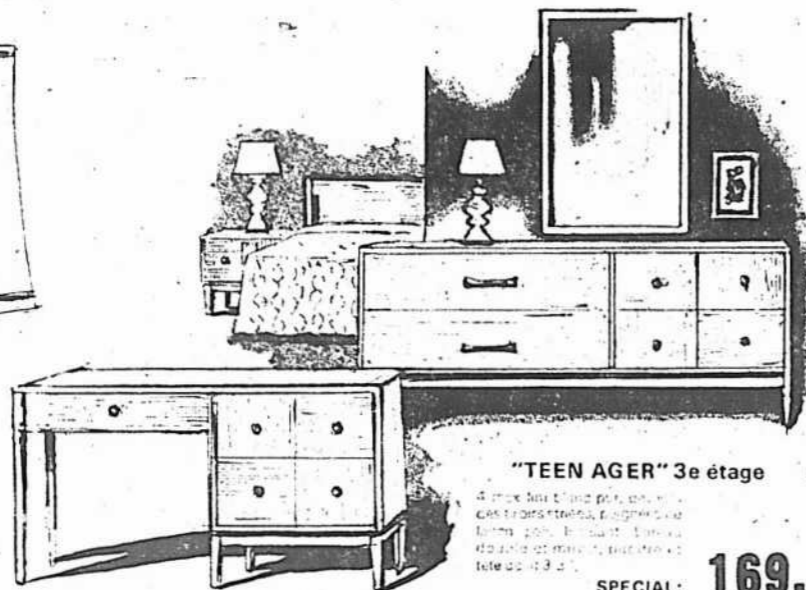
TABLE DE CHEVET 99.



3e étage

Lampe de salon de style moderne, hauteur réglable, abat-jour en tissu, base en métal. Dimensions: 18" x 22" x 60".

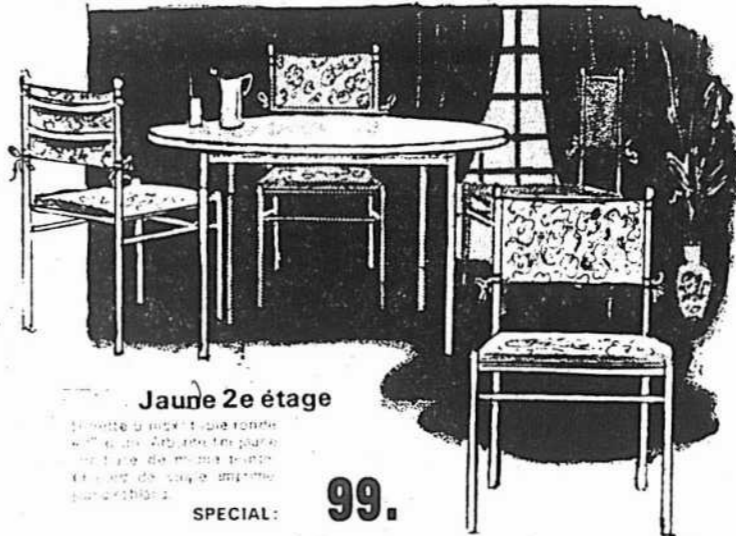
SPECIAL: **35.**



"TEEN AGER" 3e étage

Ensemble de bureau pour adolescents, incluant: bureau 72" x 24", chaise, table de nuit, miroir et lampe. Dimensions: 72" x 24" x 24".

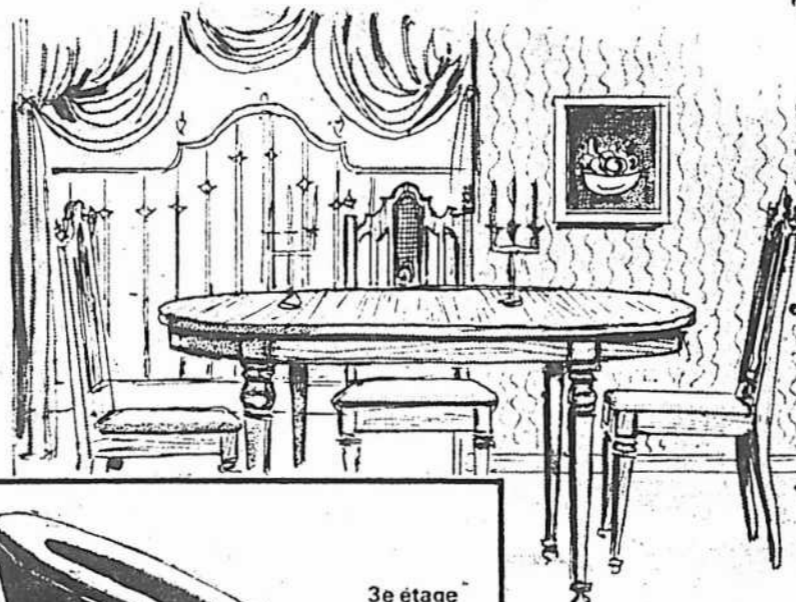
SPECIAL: **169.**



Jaune 2e étage

Ensemble de table à manger moderne, incluant: table ronde 48" x 48", 4 chaises, miroir et lampe. Dimensions: 48" x 48" x 24".

SPECIAL: **99.**



4e étage

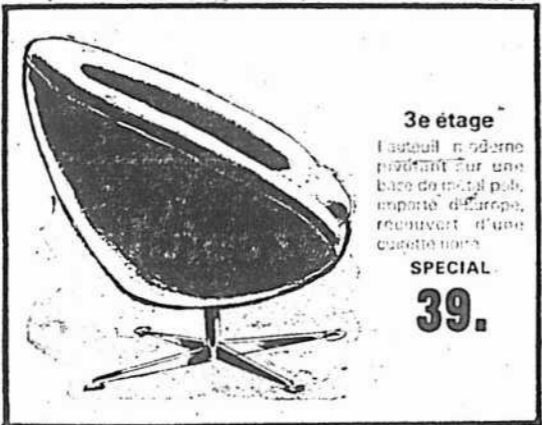
Mobilier de salle à dîner d'inspiration italienne fini bois naturel. Incluant: vaisselier 50", table ovale 60" x 42" ext. à 70", 3 chaises et 1 fauteuil avec tapis recouvert d'un tissu soyeux.

SPECIAL: 6 mcx **559.**



Bibliothèque de style moderne, 18" x 72" x 51". 2 unités, étagères de style moderne. Dimensions: 18" x 72" x 51".

Spéc.: 3 mcx **149.** pour



3e étage

Fauteuil moderne, fini bois naturel, revêtement en tissu, hauteur réglable. Dimensions: 28" x 28" x 38".

SPECIAL: **39.**



4e étage

Table de salon de style moderne, 48" x 48", 2 unités, miroir et lampe. Dimensions: 48" x 48" x 24".

Les 3 tables SPECIAL: **69.**

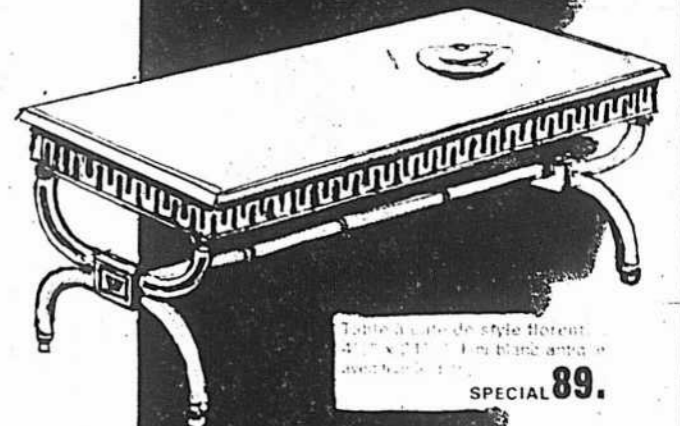
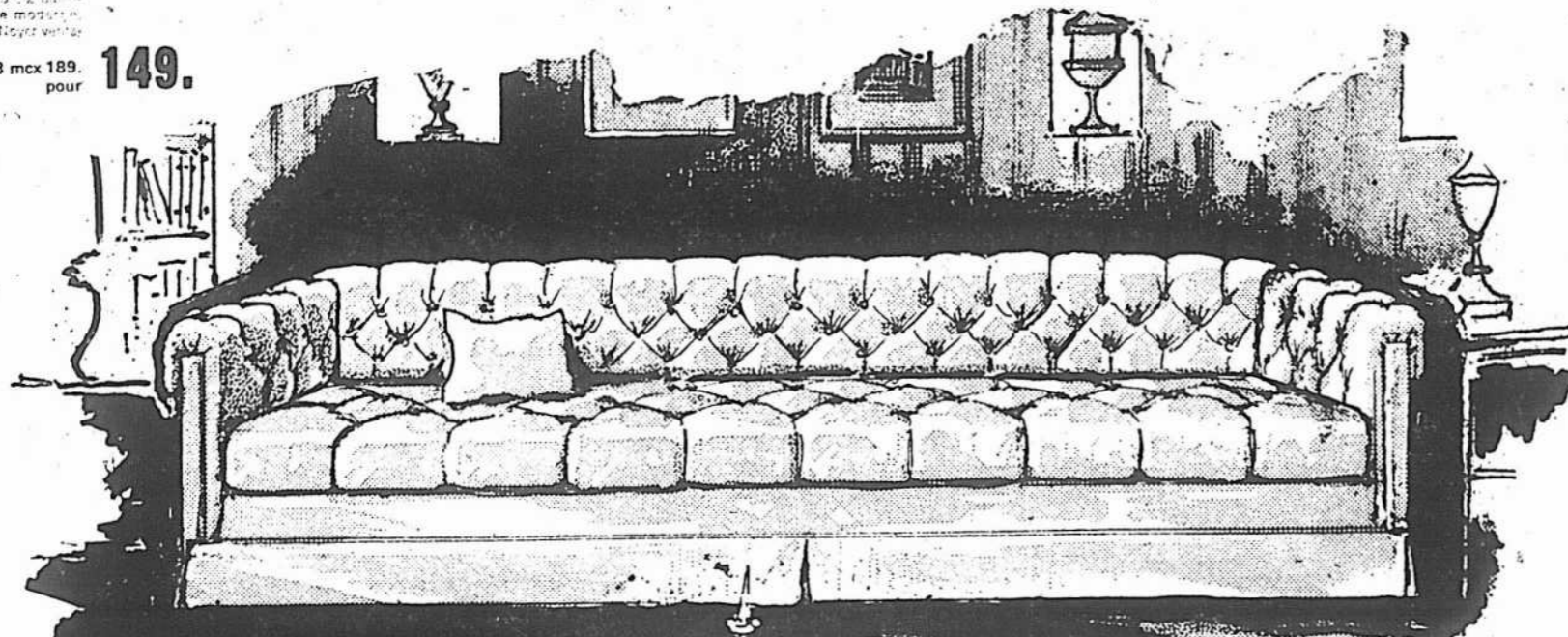


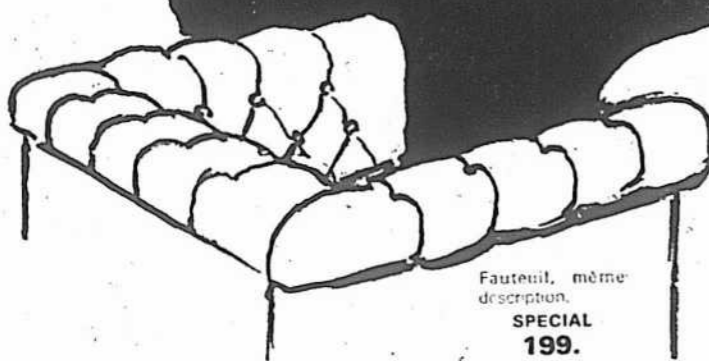
Table à café de style moderne, 48" x 48", 2 unités, miroir et lampe. Dimensions: 48" x 48" x 24".

SPECIAL: **89.**

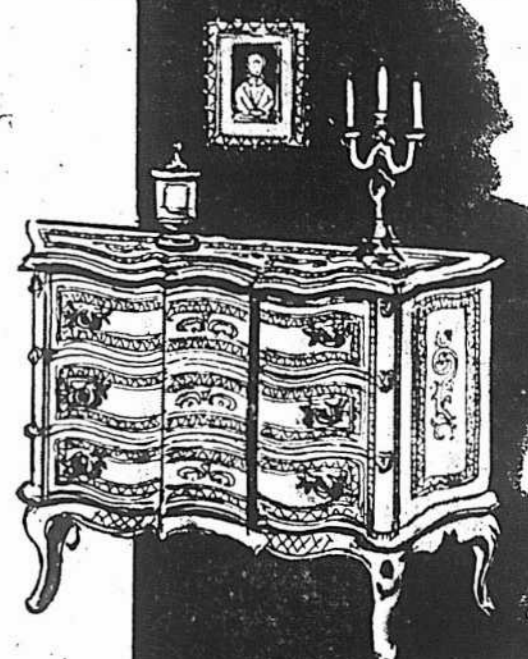


Sofa de style classique, siège et dossier capitonnés, recouvert d'un velours martelé, choix de couleurs.

SPECIAL: **369.**



Fauteuil, même description. SPECIAL: **199.**



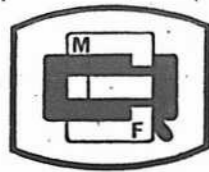
Commode de style moderne, 40" x 40", 2 unités, miroir et lampe. Dimensions: 40" x 40" x 24".

SPECIAL: **249.**

Le magasin sera ouvert VENDREDI toute la journée jusqu'à 9 h p.m. — FERMÉ LUNDI DE PÂQUES.

N. G. VALIQUETTE LTÉE, 510 Ste-Catherine est, 842-8811

STATIONNEMENT en face ou à l'arrière du magasin



HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9:30 a.m. jusqu'à 5:30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9:00

Contre l'avortement

Opposition des évêques canadiens pour défendre le seul droit humain

par Jean-Guy DUBUC

Ce n'est pas au nom d'une morale religieuse mais bien pour défendre un droit strictement humain que les évêques canadiens s'opposent à l'avortement auprès du gouvernement canadien.

C'est ce qu'a déclaré hier soir Mgr J.-A. Plourde, président de l'Assemblée des évêques du Canada, à l'occasion du lancement de la Journée pour la vie humaine.

Cette journée spéciale sera célébrée à travers le Canada, le 25 avril prochain. Mais c'est hier que la campagne a été lancée sur les ondes d'une chaîne de radio.

Fait à noter, c'était la première fois au Canada que le président de l'Assemblée des évêques entrait en dialogue avec les auditeurs de la radio sur un thème semblable.

De plus, une femme, le Dr Suzanne Gareau, participait à l'émission et répondait aux questions des auditeurs avec Mgr Plourde.

Les invités n'ont pris que quelques brèves minutes pour établir leurs positions au début de l'émission.

Mgr Plourde a insisté, pour sa part, sur le fait que l'Église se préoccupait de la sauvegarde de la vie parce que c'était un problème humain, et non à cause de certains principes religieux qu'elle-même aurait établis.

Le Dr Gareau s'appliqua à définir sa notion de la vie. Pour elle, il y a vie dès que le dynamisme de vie est en branle, c'est-à-dire sitôt

après le moment de la fécondation. Les diverses sociétés, expliqua-t-elle, ne peuvent définir que le moment où elles décideront de respecter cette vie. Et elle croit qu'une société vraiment civilisée doit la respecter dès le tout commencement, aussitôt qu'apparaît un organisme individuel.

Commentaires des auditeurs

Les appels téléphoniques commencèrent à entrer.

Parmi les personnes qui s'exprimèrent sur le sujet, une seule s'opposa fermement à la position de l'épiscopat canadien. L'animateur lui donna la parole à trois reprises, pour lui donner la chance de bien défendre son point de vue.

Certains points sont demeurés sans réponse précise: il semble qu'il y ait diverses sources de statistiques ou diverses façons d'interpréter les mêmes statistiques. On ne saura donc pas si c'est 10 ou 2.000 décès que l'on a enregistré l'an dernier à la suite d'avortements illégaux.

Par ailleurs, les invités ont insisté sur la responsabilité de la société envers les personnes qui ont des grossesses non désirées et sur la responsabilité personnelle des individus.

On a aussi affirmé que la situation du choix entre la vie de la mère et celle de l'enfant était presque hypothétique. Il semble bien qu'aujourd'hui le cas ne se présente à peu près jamais.

Mais la question n'a été que très rapidement discutée.

CHOUETTE! BONNE BELL

Une adolescente apprend à une autre l'art du maquillage



COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Entre elles, les jeunes filles se comprennent. C'est pourquoi, chez Morgan, des adolescentes apprennent à d'autres adolescentes l'art de se maquiller joliment, à la mode du temps. A cet effet, quelques jeunes filles ont reçu une formation spéciale à l'école de maquillage Bonne Bell.

Les jeudi et vendredi 8 et 9 avril, de 10 h du matin à 9 h. du soir, et le samedi 10 avril, de 10 h. du matin à 5 h. du soir.

Formées à l'école Bonne Bell, ces jeunes filles ont appris comment appliquer parfaitement la base, le fond de teint et la poudre. Connaissant maintenant tous les trucs et les secrets du maquillage, elles ne demandent qu'à les confier aux jeunes Montréalaises. Venez les voir à l'oeuvre. Et apprenez comment se fait le maquillage naturel qu'affectionne la belle jeunesse d'aujourd'hui.

Morgan — Produits de beauté, rayon 240, au rez-de-chaussée, centre-ville seulement

Québec maintiendra les commissions scolaires

Le gouvernement du Québec n'a aucunement l'intention d'abolir éventuellement ces commissions scolaires, même s'il entend encourager une baisse graduelle des impôts fonciers.

C'est la remarque que faisait, hier soir, le ministre des Finances, M. Raymond Gagneau, au cours d'une émission du réseau Radiomontreal.

Le ministre a expliqué que

le gouvernement cherche plutôt à donner le champ libre aux municipalités pour qu'elles soient en mesure de fournir plus de services aux contribuables.

M. Gagneau a noté que le budget provincial qu'il vient de déposer est axé sur la relance de l'activité économique, notamment par la construction de routes et d'habitations.

POT-POURRI POUR PETITS



COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Hé! les petits... chantez, mimez, dansez en compagnie de vos meilleurs amis: Astérix le Gaulois, Bobino et Bobinette, le Petit Prince ou Babar le petit éléphant. Voici des disques amusants et éducatifs que les petits écouteront avec un vif intérêt et un grand plaisir.

3.58	3.58	3.58	3.58	3.58	3.58	3.58
3.77	3.77	2.25	2.25	2.25	2.25	2.25

Téléphoner à 842-6261. Disques, rayon 792, au septième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

La Journée des Enfants

sous les auspices des Dames de l'ORT de Montréal



Hé! les petits! Venez vous amuser! jeudi de 11 a.m. à 6 p.m.

Aux troisième et quatrième étages, chez Morgan, centre-ville.

Il y aura 50 clowns. La Souris Verte à 11 h 30 a.m. Bobino à 3 h. p.m. Les marionnettes de Lynn Dale. Les magiciens Henning et Mars. Des dessins animés de l'Office National du Film. Un zoo d'animaux d'appartements. La troupe de ballet jazz de Eva Von Gensig. Les Montreal Story Tellers. Des démonstrations de judo et de karate. Le Théâtre de la Jeunesse présentera: Circus Kazoo à 11 h 30 a.m. Ne manquez pas l'exposition de tous les oeufs du Concours de l'Oeuf de Pâques sous la tente Big Top de notre cirque.

Parkade Morgan à niveaux multiples, rue Aylmer

Stationnement abrité. Accès facile. Tarifs avantageux. Première demi-heure: .35; deuxième demi-heure: .35. Chaque heure suivante: .35. Tarif maximal du soir: \$1 — de 6 h. p.m. à 1 h. du matin. Entrée directe au magasin Morgan... au niveau 2B

MINI-LOTO 50¢

Billets en vente à la Boutique Canadiana, rez-de-chaussée, chez Morgan centre-ville

Les cinq magasins Morgan seront ouverts le VENDREDI SAINT. Ils seront fermés toute la journée le lundi, 12 avril.

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

(Effectué par l'Institut canadien d'opinion publique)

Cinq Canadiens sur dix attribuent la criminalité à l'environnement social de l'homme plutôt qu'à l'individu. Trois personnes sur dix estiment, par contre, que c'est l'individu qui porte le poids de cette responsabilité.

Cette question à savoir qui de l'environnement social ou bien de la propre nature de l'homme est davantage responsable du comportement anti-social soulève des discussions depuis des années. Mais elle est particulièrement pertinente, aujourd'hui, en raison de l'intérêt général suscité par les divers programmes mis en oeuvre pour combattre les causes sous-jacentes de la criminalité.

Les gens de l'Ouest, ainsi que les Ontariens et les Québécois, sont plus enclins à rendre la société responsable, alors que les gens des Maritimes rejettent plutôt le blâme sur l'homme, bien que leurs opinions soient presque également partagées entre les uns et les autres. Ailleurs, c'est dans une proportion de deux contre un que l'emportent ceux qui rendent la société responsable de la criminalité.

Enfin, femmes et hommes réagissent de façon presque identique.

La question posée était la suivante :

"Qui, selon vous, doit être davantage tenu responsable de la criminalité au Canada, l'homme ou la société ?"

Voici le tableau des réponses obtenues :

	L'homme	La société	Autres	Indécis
CANADA	27%	52%	9%	12%
MARITIMES	37	40	6	17
QUEBEC	27	50	8	15
ONTARIO	25	54	10	11
OUEST	26	57	9	8
HOMMES	27	53	10	10
FEMMES	27	52	8	13

Aux Etats-Unis, un sondage identique a donné des résultats sensiblement analogues, 58 p. cent des Américains attribuant la responsabilité à la société et 35 p. cent à l'homme.

Relance du débat Chartrand vs CSN

par Pierre VENNAT

Considérant que la CSN n'a protesté "que du bout des lèvres contre la loi des mesures de guerre qui a fait emprisonner les camarades Michel Chartrand et Florent Audette", les partisans de Michel Chartrand ont relancé la lutte contre les hautes instances du mouvement.

En l'occurrence, le Conseil central de Montréal envisage de redresser toute sa délégation (26 membres) au conseil confédéral de la CSN, l'organisme qui dirige la centrale entre les congrès qui, eux, ont lieu à tous les deux ans.

En fait, une bonne partie du prochain congrès du CCSNM, à la fin du mois, au Centre Saint-Edouard, sera consacrée à toute la question des délégations du Conseil central de Montréal aux hautes instances de la CSN, le bureau et le conseil confédéral.

Rappelons qu'en juin dernier, le conseil confédéral expulsait de ses rangs MM. Michel Chartrand et Florent Audette, délégués de Montréal, alléguant qu'ils nuisaient à la CSN.

Chartrand avait été banni, à la même occasion, du bureau confédéral où il était le seul délégué montréalais.

À la suite de ce vote controversé, le Conseil central de Montréal conserva sa délégation au conseil confédéral, mais ne remplaça par Chartrand et Audette. Quant au bureau confédéral, après avoir voté pour le boycotter, le Conseil central de Montréal y déléguait, à quelques reprises, son trésorier, Gilles Beaulieu.

Le fond du débat

Quoi qu'il en soit le Conseil central de Montréal présenta au congrès de décembre dernier de la CSN une résolution demandant que les statuts et règlements de la CSN soient modifiés de façon à ce que, d'une part, les hautes instances ne puissent refuser de recevoir un délégué dûment mandaté de la base et que, d'autre part, seule la base

puisse désavouer son ou ses délégués.

Cette résolution fut rejetée par le congrès, sans discussions de fond.

C'est pourquoi le secrétaire du Conseil central de Montréal, Fernand Foisy, considéré comme un des principaux lieutenants de Michel Chartrand, a relancé le débat.

M. Foisy, après avoir fait remarquer que la CSN n'a jamais manifesté par la suite le désir de réinstaller Michel Chartrand et Florent Audette au bureau et au conseil confédéral et "n'a protesté que du bout des lèvres contre la loi des mesures de guerre qui a fait emprisonner les camarades Michel Chartrand et Florent Audette", voulait reprendre le débat au bureau confédéral.

Son intention, dans sa proposition, était que le Conseil central de Montréal écrive au bureau confédéral afin de lui demander de réviser les expulsions de Chartrand et d'Audette des hautes instances du mouvement.

En cas de refus du bureau confédéral, M. Foisy prévoyait que le débat devait reprendre au conseil confédéral et que si celui-ci passait outre à la demande des Montréalais, ceux-ci se retireraient du mini-congrès de la CSN.

Mais ce sera plutôt au prochain congrès du Conseil central que toute la question rebondira et l'on peut s'attendre à ce que le débat soit fort animé.

En effet, selon un procès verbal déposé officiellement hier soir lors de l'assemblée mensuelle du Conseil central de Montréal, Michel Chartrand a déclaré que "quand ça prend quatre mois à un mouvement syndical pour aller protester contre les arrestations illégales et garder des gars en prison sans procès, qu'ils soient syndiqués, qu'ils ne soient pas syndiqués, qu'ils s'appellent Chartrand, qu'ils ne s'appellent pas Chartrand, qu'ils parlent ou qu'ils ne parlent pas, ça veut dire que c'est un mouvement syndical asservi".



UNE AFFAIRE! GARANTI!



Sacs en cuirs vernis froissés...

Une autre bonne affaire! Une autre preuve que vous pouvez faire de vraies économies en profitant des ventes Morgan. Nouveaux sacs à main. Modèles en vogue. Mode printanière. Le sac en bandoulière. Le trotteur. Le modèle à compartiments multiples. Le classique. Tous en vernis souple. Tous totalement doublés. Blanc, ivoire, noir et plusieurs bleu marine dans le lot. De gauche à droite:

- A. Le trotteur avec compartiments extérieurs. Monture. Double poignée.
 - B. L'enveloppe en bandoulière. Rabat garni de lanières en croix.
 - C. Le sac de voyage à compartiments multiples, fermés de glissières. Grands anneaux de métal argenté. Deux poignées robustes.
 - D. Grand sac à glissière. Double poignée passant en trou-trou dans des oeillets de métal argenté brillant.
 - E. Large sac en bandoulière. Enveloppe amovible. Fermeture à rabat décorée d'une boucle de métal.
- Six autres modèles au choix.

à prix spécial **9.99** ch

Téléphoner à 842-6261. Sacs à main, rayon 210, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

FAITES VOS ACHATS avec UN COMPTE MORGAN

Jusqu'à 24 mois pour payer.
Termes spéciaux allant jusqu'à 36 mois pour achats importants.
Passez au Service de crédit de n'importe quel magasin Morgan pour ouvrir un compte.

INTER-LOTO SUPER-LOTO

\$2 et \$4

Billets en vente au Service du Crédit de n'importe quel magasin Morgan: Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi: 9 h 30 à 6 h.
Jeudi et vendredi: 9 h 30 à 9 h.
Samedi: 9 h à 5 h.

CENTRE-VILLE, Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515
BOULEVARD, au Centre Commercial,
728-4571

DORVAL, au Centre Commercial
631-6741
ROCKLAND, au Centre Commercial,
739-5521

SNOWDON, 5343 Chemin de la Reine-Marie,
844-2811

COMMANDES TELEPHONIQUES
842-6261

Lundi à mercredi 8 h 30 à 6 h.
Jeudi et vendredi 9 h 30 à 9 h.
Samedi 8 h 30 à 5 h.

Le gouvernement est trop timide

- Léveillé

par Madeleine BERTHAULT

"Le gouvernement actuel du Québec pratique la politique de l'autruche, il n'informe pas ouvertement et franchement la population, alors qu'à Québec on sait que le printemps sera peut-être rouge."

C'est ainsi que parlait M. André Léveillé, l'un des candidats à la direction de l'Union nationale, qui était le conférencier invité au dîner régulier d'hier d'un Club social de la métropole.

Il poursuivait sa harangue ainsi: "Hésitant et trébuchant sur les problèmes économiques du Québec, le gouvernement perd la tête à l'échelle politique".
Parlant d'un "printemps possiblement rouge", le conférencier a ajouté que "c'est le début d'un piège dans le

quel sont tombés tous les gouvernements".

Selon M. Léveillé, la situation au Québec est "extrêmement grave" car "jamais le Canada ne s'est trouvé si proche de l'éclatement, jamais les Canadiens français n'ont été ainsi menacés dans leur entité". De plus, a-t-il ajouté, il y a 300,000 paires de mains qui se tendent pour demander du travail.

Des solutions à tous ces problèmes, M. Léveillé n'en a pas apportées ouvertement, mais il a insisté sur le fait qu'il ne faut pas se complaire aux autres pays tels la Suède, la Suisse, l'Asie et l'Afrique.

"Il faut sortir le pays de l'ornière dans laquelle il s'embarque, cela ne peut se faire qu'en s'unissant dans un même effort pour un même but."

LE PRINTEMPS EST LA

**Ces manteaux
de choix en font foi**



Prix spécial
\$38

*Classiques. Flatteurs.
Élegants. Bien de notre
temps. Savamment coupés
par un manufacturier
réputé. Bref, les manteaux
qu'il vous faut. Au bas prix
que vous attendiez. Choix
de beaux tissus importés.
De gauche à droite:*

*A. Manteau cintré en laine.
Devant croisé. Ceinture.
Choix de quadrillés et de
couleurs unies. Marine, vert
jade, bleu, rose ou blanc.
Tailles 8 à 16.*

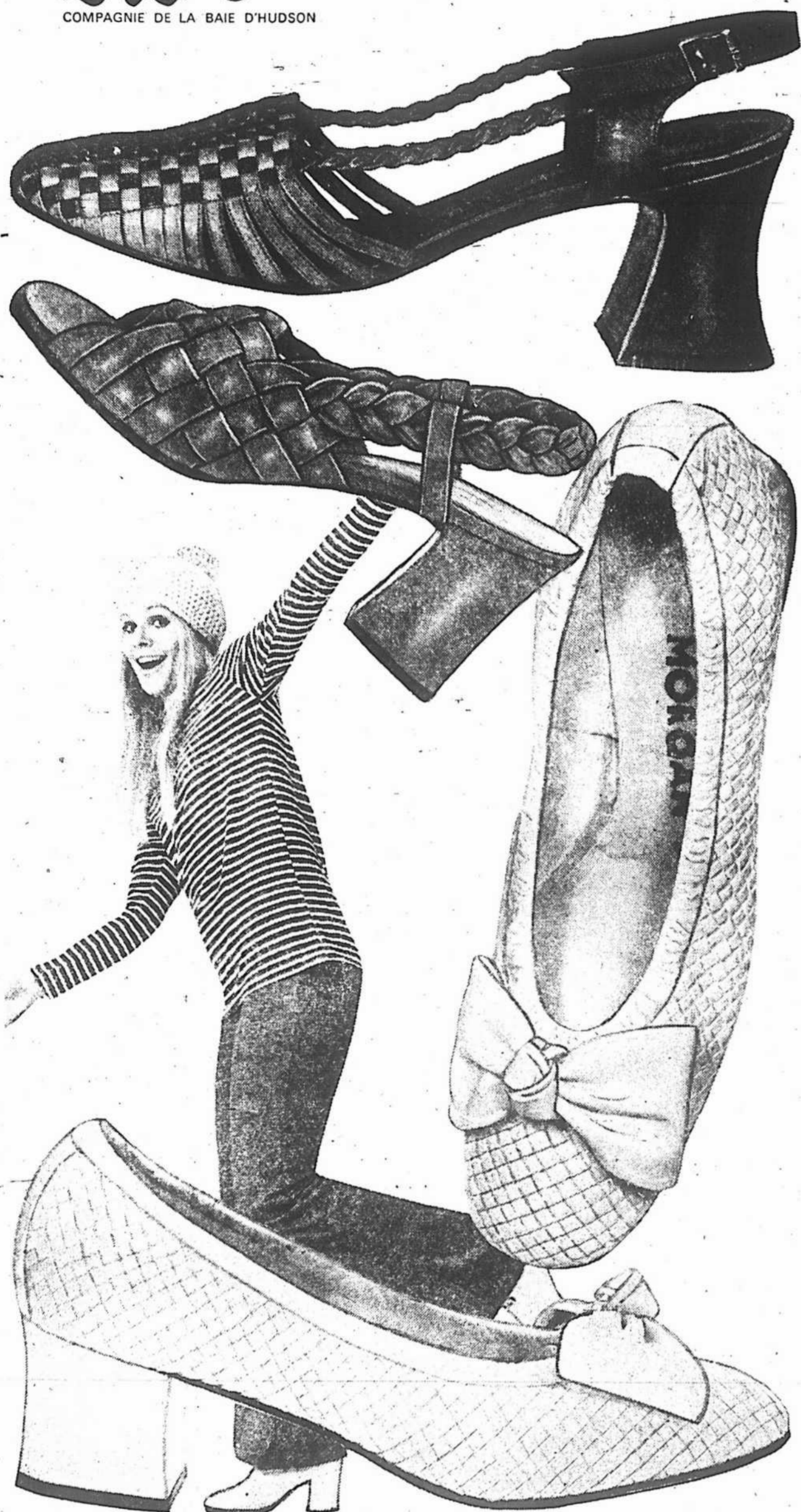
*B. Ravissant modèle en laine
cardée. Encolure en "V". Devant
croisé. Martingale de 1/2". Petites
poches à rabat. Marine seulement.
Egalement, dessins géométriques
tons pastel ou tons unis: rose,
bleu. Tailles 8 à 16.*

*S.v.p. pas de commandes par téléphone.
Manteaux pour dames, rayon 101, au deuxième,
centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et
Boulevard.*

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Les cinq magasins Morgan seront ouverts le VENDREDI SAINT. Ils seront fermés toute la journée le lundi, 12 avril.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



L'ETE D'UN PIED LEGER

Jeu de lanières et de couleurs
Pour chausser gracieusement un joli pied. En le laissant presque nu. Aux couleurs de l'été. En toute liberté. Sandales importées. Tressées ou tissées. Pour le jour ou le soir. Cuir fin. Blanc, beige, jaune, chameau, pêche, havane/beige. Pointures 6½-10 AA et 5-10B.

S.V.P. Pas de commandes par téléphone

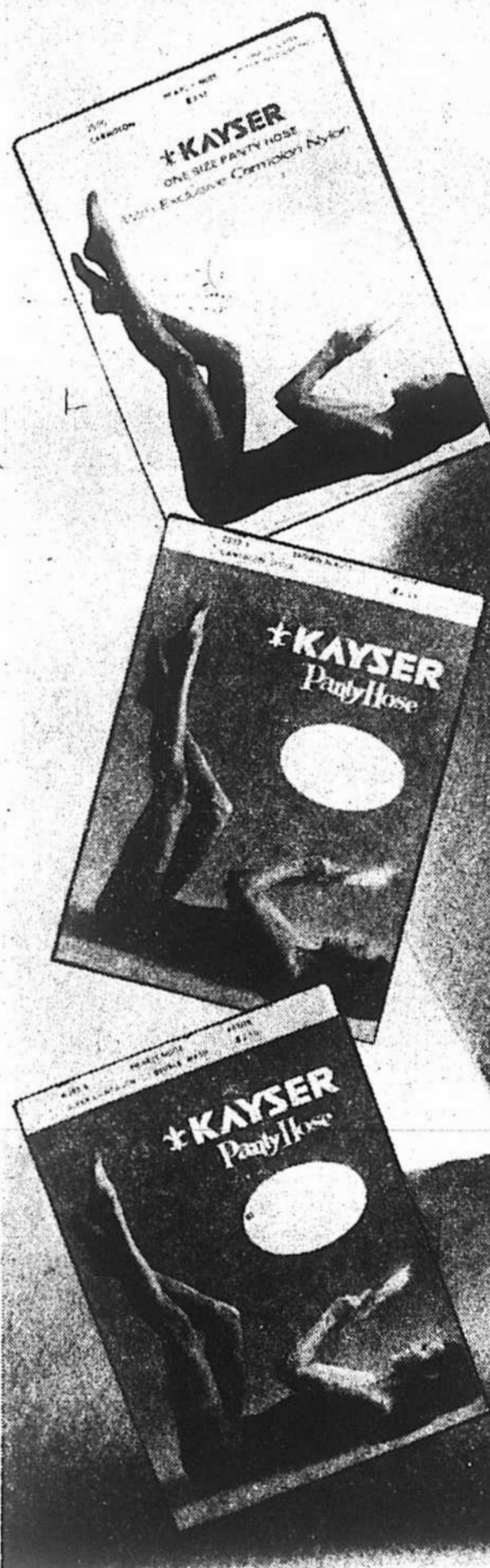
Chaussures de Dames — Rayons 262 et 263
Au troisième — Centre-ville

Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Séduction du cuir tissé
Pour habiller le pied avec élégance. Avec légèreté. Pour l'été. Escarpins. Importés d'Espagne. Cuir de qualité. Coloris ensoleillés. Bordure élastique tenant bien le pied. Noeud papillon en garniture distinguée. Blanc, ivoire, havane, rouge/blanc, havane/beige, beige/havane. Pointures 6 à 9½, largeur moyenne.

15.99
la paire

VENTE KAYSER POUR jambes redécouvertes enfin!



Le printemps verra reparaitre les jambes! Libérées par les ourlets qui remontent bien haut. Et surtout pantamini généreusement révélateur. Pour célébrer le printemps et le retour des jambes, voici 3 collants/Kayser à prix spéciaux:

Collant extensible Carmolon

Talon non-renforcé. Pointes renforcées. Taille universelle. Teintes: "Tropical Tan", "Nearly Nude", "Dawn Grey" et "Porcelain".

Ord. 2.50

1.99

Collant super-Cantolon

Maille filet double. Talon non-renforcé — Pointes renforcées. Tailles: Petite, moyenne, grande/moyenne, Grande et Extra-Grande. Teintes: "Neutral" et "Tropical Tan".

Ord. 2.50

1.99

Collants extensibles et fins en Cantolon

Talon non-renforcé. Pointes renforcées. Tailles: Petite, Moyenne, Grande/Moyenne et Grande. Teintes: "Tropical Tan", "Nearly Nude", "Dawn Grey" et "Porcelain".

1.79

Téléphoner à 842-6261 — Bas — Rayon 225 — Rez-de-chaussée — Centre-ville
Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Boucherville

Contrôle sévère sur les chiens

par Teddy CHEVALOT

A Boucherville, les propriétaires de chiens devront, dorénavant, transporter avec eux des ustensiles appropriés de ménage (tels qu'une cuiller à soupe et une marmite), lorsqu'ils sortiront leurs chiens dans la rue.

Car Boucherville, à l'instar d'une autre ville célèbre de l'île de Montréal — Outremont pour ne pas la nommer —, vient d'adopter un règlement, le règlement no 713, pour limiter les activités de la race canine dans cette ville.

Adopté au milieu de l'hilarité générale, hier soir, conseil municipal en tête qui, pour la circonstance, a fait une large part à l'humour, ce règlement est sensiblement le même que celui adopté il y a quelques mois par la ville d'Outremont.

Ainsi, apprend-on que "chien" signifie: "tout chien, chienne ou chiot", et que ledit chien n'a plus le droit de vie dans Boucherville s'il n'est pas déclaré à la police.

Pour être déclaré "gardien" d'un chien non identifié, rien de plus simple: il vous suffit de regarder longuement un chien errant et de poser à son "égard des gestes de gardien" pour que, ipso facto, vous en deveniez son gardien.

La demande de licence, de ce fait, devient obligatoire, et, en conséquence, celle-ci "doit énoncer les noms, prénoms, occupation du gardien et toutes les indications requises pour établir l'identité" dudit chien.

Dans la même veine, les

chiens de Boucherville pourront se reproduire en public, mais non dans des chenils de reproduction; il leur est interdit d'aboyer ou de hurler, d'aller se promener dans les parcs et terrains de jeux, de gambader sur les terrains de la ville ou sur des terrains privés sans la permission du propriétaire, et de pourvoir à leurs petits besoins naturels en tout lieu public ou privé, à moins que leurs propriétaires ou gardiens ne nettoient immédiatement les "oublis" de leurs chiens.

Dans l'hilarité générale, le maire Clovis Langlois en pleurait de rire, ce règlement a quand même subi quelques amendements.

Ainsi, les chiens de Boucherville pourront se reproduire privément, à condition que le chenil pour fins de reproduction soit distant de 500 pieds de toute habitation autre que l'habitation du propriétaire du chenil.

De même, les propriétaires ou gardiens de chiens ne seront plus "auteurs" d'une des nuisances citées plus haut.

En effet, ils ne seront que les "responsables des nuisances produites par leur(s) chien(s)".

Quant au reste rien de modifié. Ce règlement ayant été adopté unanimement avec les deux amendements cités, il entrera en vigueur dès sa parution dans les journaux locaux.

Les propriétaires et gardiens de chiens de Boucherville doivent maintenant se le tenir pour dit: "Cave canum!" Ils sont sources de nuisances.

Laval réglementera le commerce des aliments

par Claude GENDRON

Devant ce qui paraît être certains abus dans le commerce de la nourriture, la Ville de Laval est à mettre au point un nouveau règlement visant à contrôler la

qualité, la distribution et la consommation des aliments.

C'est le Dr Lucien Paiement — au comité exécutif, il exerce un peu les fonctions de ministre de la Santé — qui a annoncé la mesure à la dernière assemblée du conseil.

"Il appert, dit le Dr Paiement, qu'à Laval, la population mange ce que les commerçants veulent bien lui faire manger, et ce, à compter des aliments de base tels que le pain, le lait et la viande, jusqu'aux aliments les plus périssables".

La situation a été exposée au ministère de la Santé en 1967, à la suite d'une enquête.

Mais, pour le Dr Paiement, le ministère n'agit pas assez vite et la section locale de l'Unité sanitaire, "malgré des efforts louables", ne suffit pas à la tâche.

Le Dr Paiement en conclut que la Ville doit intervenir elle-même et a donné avis que le conseil sera bientôt saisi d'un projet de règlement municipal sur les aliments.

"Une organisation était en marche, dit-il, mais les choses étant ce qu'elles sont, il y a peut-être lieu de cesser de planifier la planification et de faire quelque chose pour protéger le public".

Dans son intervention, le "ministre de la Santé de Laval" a souligné le danger que certains commerçants "se servent de la population comme d'un excellent marché où écouler leurs marchandises vieilles, leurs produits de seconde classe, qu'ils ne sauraient vendre à Montréal".

Il souligne que le projet de règlement protégera aussi les producteurs de Laval qui se voient fermer les marchés extérieurs et particulièrement celui de Montréal.

"La population de Laval est en droit de s'attendre à une protection et un contrôle rigides contre les dangers que peuvent causer à la santé, la consommation d'aliments impropres, l'étiquetage trompeur et la publicité fallacieuse", dit-il encore.

CN

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE L'INFRASTRUCTURE DU TUNNEL DELORIMIER MILLE 138.4 SUBDIVISION DE ST-LAURENT MONTREAL-QUEBEC

Les soumissions cachetées, adressées à M. R. J. Hansen, Ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, dans l'enveloppe — réponse annexée, seront acceptées jusqu'au lundi, le 19 avril 1971 au plus tard à midi, heure normale de l'Est.

Les plans et devis, les directives aux soumissionnaires, les formules de contrat et de soumission seront fournis sur demande, moyennant dépôt d'un chèque visa de \$50.00 payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état.

On peut se procurer les plans et devis, les directives aux soumissionnaires et les formules de contrat et de soumission à compter du 6 avril, 1971 à la Salle des Plans — 14^e étage, 935 ouest rue Laguardière, Montréal, Québec.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à 514-877-8792.

Bureau de l'ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, Montréal (Quéc).

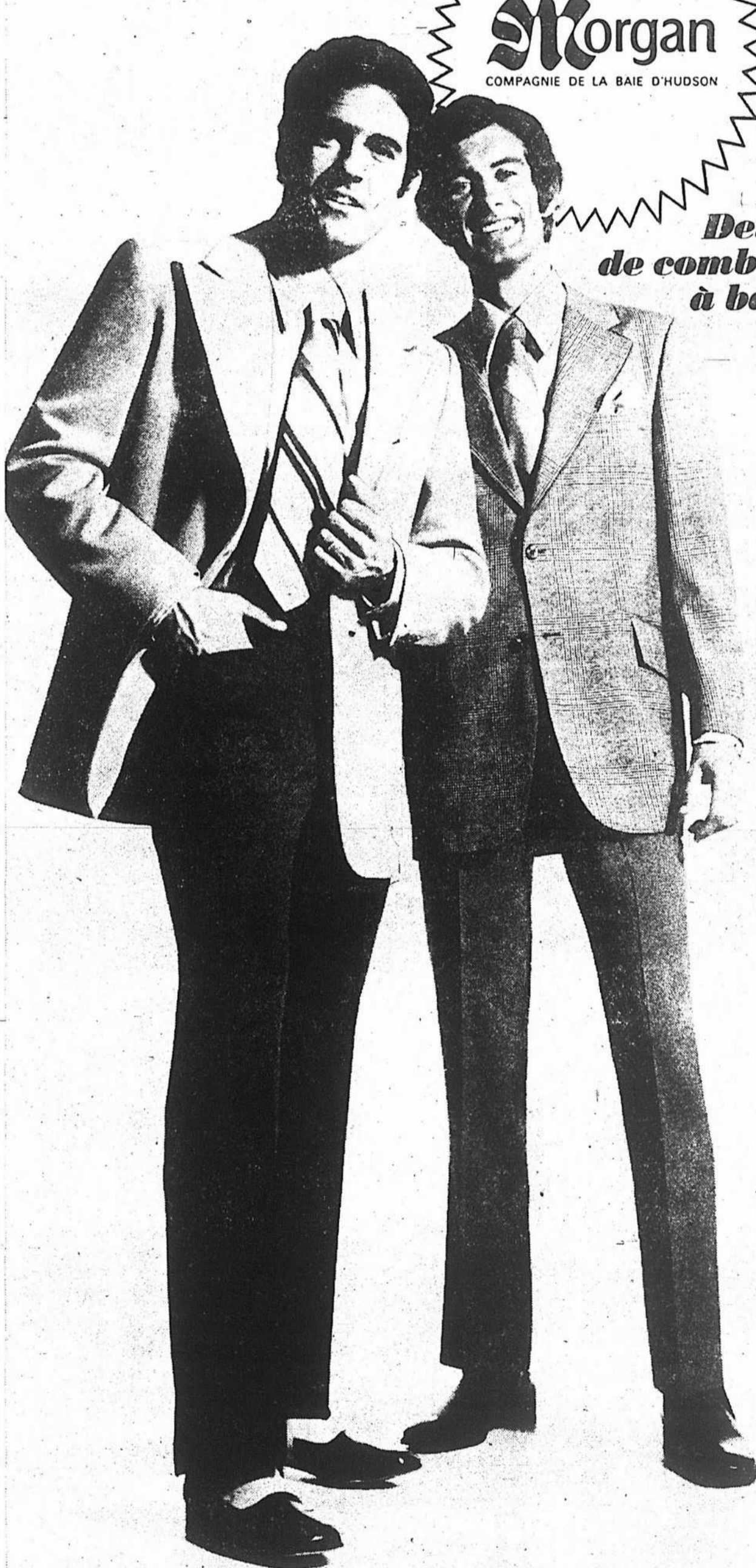
la presse

PROFITEZ DU SERVICE DE **livraison à domicile**

874-6911

FRAIS LEGERS

UNE AFFAIRE! GARANTI!



Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Deux ensembles. Deux façons élégantes de combattre la chaleur... à bas prix imbattables.

L'ensemble seulement

\$57

(Veston et pantalon au choix)

Tricot double confort double

Endossez ces vêtements. Quelle légèreté. Quel confort. Ils épousent le corps. Ils bougent avec vous. Pas étonnant. C'est du tricot. Du tricot de qualité. Indéformable. Infroissable. Formidable.

Blazers et vestons sport. Tricot double de polyester. Devant droit. Motifs ou tons unis. Marine, brun, vert olive ou gris. Moyen 38 à 46 et grand 40 à 46. **Prix spécial, chac. 42.99**

Pantalons à jambes évasées. Tricot double de Fortrel®/laine. Lavables à la machine. Havane, brun, gris ou marine. Tailles 30 à 40. **Prix spécial, chac. 16.99**

Laine mélangée plaisir d'été

Des vêtements qui ne vous pèsent pas parce qu'en laine légère. Pratiques parce qu'infroissables. Élegants parce que coupés savamment.

Vestons sport. Large éventail de motifs mode. Vert olive, gris, marine ou brun. Devant droit. Moyen 38 à 46 et grand 40 à 46. **Prix spécial, chac. 42.99**

Pantalons de ville. Fortrel®/laine. Coupe cigarette. Brun, vert olive, marine ou gris. Tailles 30 à 42. **Prix spécial, chac. 16.99**

*Marque déposée

MINI-LOTO

50¢

Billets en vente au comptoir des appareils de photographie, rez-de-chaussée, chez Morgan centre-ville.

Parkade Morgan à niveaux multiples, rue Aylmer

Stationnement abrité. Accès facile. Tarifs avantageux. Première demi-heure: **.35**; deuxième demi-heure: **.35** Chaque heure suivante: **.35**

Tarif maximal du soir: **\$1** — de 6 h p.m. à 1 h du matin

Entrée directe au magasin Morgan... au niveau 2B

Téléphoner à 842-6261 pour pantalons seulement. Vêtements sport, rayon 310, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevarde.